

296

N^o. 1

Canton D'Apt

Arrondissement d'Apt.

Levé de 1808.

CONSCRIPTION

TABLEAU des Conscrits de l'an 1808.

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE.

Ordre des juries

Les Conscrits seront inscrits selon l'ordre alphabétique de leurs noms de famille.

ARRONDISSEMENT

Liste Générale rectifiée N^o. 1

Le tableau comprendra tous ceux dont le père, à son défaut la mère, à leur défaut le tuteur ou le curateur, seront domiciliés dans la Commune, bien que le Conscrit lui-même soit absent ou résidant ailleurs.

COMMUNE

Provis. Vital du J^u du Préfet (sur la fin des listes)

Fixation des Rang. N^o. 2

Provis. Vital du Préfet et listes N^o. 3.

Sont compris dans cette classe tous les jeunes gens nés depuis et compris le 1^{er} janvier 1788 jusques et compris le 31 décembre de la même année.

Nota les juries des 3 Communes qui ont été placés à la queue du département sont joints à la liste N^o 3.

Cependant les Conscrits mariés et ceux émancipés par acte spécial et légal, qui seraient domiciliés ailleurs que chez leurs père et mère, seront inscrits dans le lieu de leur résidence, s'ils y ont acquis domicile.

Nombre des Conscrits

Apt	56
Pollexmin	33
x St martin de castillon	20
Spaignon	9
Turs	5
Villars	7
Gargas	6
x Remous	9
Busset	8
Castellet	1
Gignac	0
Ardaux	8
La garde	2
<hr/>	
	166

Tableau Des conscrits Du Canton d'Apt

N ^o	Noms	Prénoms	Domicile	Profession
1	Olivier	paul	apt	lignier
2	Bonnets	jean bap ^{te} fudin	apt	pharmacien
3	Chioux	timon	apt	Cult ^r
4	bagnol	barthelmy	S ^t -Saturnin	Cult ^r
5	Carbond	luciel	gim	Agricul ^r
6	Bunardy Riggs	M ^o is ^e Anthony françois	apt	proprietair
7	bunard	joseph	S ^t -Saturnin	tailleur
8	taminis	(jean bap ^{te})	S ^t -M ^o is ^e Castillon	M ^o is ^e
9	Luquet	jean baptiste	S ^t -Saturnin	Cult ^r
10	Monestier	jean françois	Gargas	Cult ^r

(Classe de 1808) suivant le rang qui leur a été désigné par le sort.

Noms de prénoms De pères & mères	Observations
à son juseph, & à Delphine jean.	Le dit postulant, & avoir un frère à Paris qui n'a pu Nous prouver. <u>maintenu</u> à son numéro --
à jean baptiste, & à son jeanne & Gondou	incapable à Cause de la taille.
à parchal, & à Elizabeth Galin.	Le dit Anisien, & sujet à Des Obligés. <u>maintenu</u>
à juseph, & à honrate wumim.	dit avoir une constitution d'aveug. <u>maintenu</u>
à André, & à Thérèse Arnan	dit avoir Des Obligés, n'ayant pu prouver <u>maintenu</u>
à son jacques Christophe Domingue & à Fabry Chateaubry	dit être M. de <u>reformé</u> de l'année 1792
à Esprit Guillaume, à son thomas benoit Boncalsi	dit souffrir des Obus, par suite d'un foudre <u>maintenu</u>
à Simon, & à Catherine Michel.	incapable à Cause de la taille.
à j. & à Catherine brinquet.	Le dit Louis, sujet à Des Obligés, & avoir les pieds difformes. <u>maintenu</u>
à Françoise & à Antoine	Le dit souffrir de Nerites droite de laquelle il ne peut pas être affligé d'un d'un dans les yeux qui lui ont la vue faible. <u>reformé</u> de l'année 1792

No	Nom.	Nom.	Domicile	Profession
11	Jouval	aluis	St Saturne	Cultiv.
12	Gingou	Comte Dominique	St Saturne	Cultiv.
13	Siquier	Charles Antoine	Saignes	Cult.
14	Junier	François	St Saturne	Cultiv.
15	Vincent	Jean Joseph	St Saturne	Cult.
16	Eymier	Simon Simon dit pinchier	Cazenave	Cult.
17	Petit	Louis	St Saturne	Cultiv.
18	Capinier	Jean Jacques	St Martin de Castillon	Cultiv.
19	Allouard	Jacques	St Saturne	Cultiv.
20	Dubert	Etienne	St Martin de Castillon	tailleur d'habits

Louis & Jeanne
Des
Pere & mere.

Observations.

à Pierre & à
Magdelaine
Louch.

incapable à Cam. Du Sataille.

à St Domingue
à St Louis
à Caen.

Le dit postérieur, & Delan Avris un fieu à l'acmie Agnie Nage en
presence: il nous a par... ainsi qu'on lui l'off. de...
Constitution. ^{réf. de l'incapacité}

à St Joseph,
à St Elise
à St Louis.

Le dit sujet à Des Saignes Du Me.
^{réf. de l'incapacité}

à Jean, & à Anne
parthal.

Le dit Delan Saign.

à Simon, &
à Marie Anne
Robins.

Le dit postérieur.
^{réf. de l'incapacité}

à André, & à
Clair Chant.

incapable à Cam. Du Sataille.

à Pierre, & à
Louis imbut.

Le dit Avris une incontinence d'urine, & unie de douleurs au bras
droit.
^{maintenu}

Enfant troué.

Le dit sujet à Des Mours Douille.
^{maintenu}

à Joseph, & à
Marie blanche
Clément.

incapable à Cam. Du Sataille.

à plaidir & à St
Magdelaine Carali.

Le dit Avris une ^{différence} à la Cuim Ganche.
^{réf. de l'incapacité}